



Pour citer cet article :

Centre de Ker Goat, « Le problème des loisirs et des temps libre dans une communauté d'enfants... inadaptés », *Liaisons*, n°11, juin 1954, pp. 12-14.



Le problème des loisirs et des temps libres dans une communauté d'enfants... inadaptés



L'A.N.C.E. (Association Nationale des Communautés d'Enfants) a envoyé à divers établissements d'enfants et d'adolescents un questionnaire sur l'organisation des loisirs et des temps libres en internat.

Le Centre de Kergoat y répond ci-dessous. Il ne pose pas un principe absolu en matière de loisirs, mais il nous apporte le point de vue d'une communauté d'enfants qui a longuement cherché, sous différentes formes, une solution satisfaisante qu'il semble avoir trouvée dans son nouveau cadre.

Il serait fort intéressant que les éducateurs nous fassent part de leurs expériences dans ce domaine et c'est dans ce but que nous ouvrons le débat.

Pouvez-vous nous donner quelques observations sur les moments libres de vos enfants ?

Pour bien comprendre ces quelques réflexions rédigées par un des éducateurs du Centre, il faut se rappeler que nous avons des enfants difficiles dans des locaux de fortune (baraquements) jusqu'en septembre 1953.

Les moments libres (temps morts) étaient rares, longtemps nous avons dit : « C'est pendant ces temps qu'ils font des blagues » — et nous nous efforcions de supprimer les temps morts (déplacements en rang, rassemblements fréquents, enchaînement des activités).

Le régime actuel est d'allure plus « familiale » (habitation confortable, on s'y sent à l'aise) avec un éducateur pour une « famille » de dix garçons. (Pourquoi s'en irait-on ?). Ce mode de vie permet et implique des moments libres.

Le moment libre qui était jusqu'alors une occasion d'échapper à une discipline est devenu pour l'enfant une possibilité d'être à lui-même, de faire ce qu'il veut et non ce que son chef a voulu pour lui.

Ces moments libres, que nous évitions et redoutions, aujourd'hui nous les voulons et les ménageons, parce qu'ils sont nécessaires au bon équilibre de la personnalité et à son épanouissement, et parce qu'ils répondent à un besoin de l'enfant.

L'organisation des loisirs ?

Si l'on entend par loisir le temps qui n'est pas consacré à la classe l'on peut dire qu'il reste :

- 1° les moments libres,
- 2° les activités dirigées.

a) l'éducation physique : par groupe de 20 garçons sous la direction d'un éducateur, chaque jour de 11 heures à 12 heures.

b) les ateliers : apprentissage de certaines techniques; actuellement : travaux manuels — chant choral — initiation sportive, par groupe de 20 garçons sous la direction d'un éducateur, chaque jour de 17 h. 45 à 18 h. 45.

Bien entendu les groupes de classe ne correspondent pas aux groupes d'éducation physique, ni les groupes d'éducation physique aux groupes d'ateliers.

Ce « brassage » quotidien est voulu.

Il faut que l'enfant ait accès dans chaque secteur de ce qui est quand même un internat. Il a besoin de circuler, d'aller d'une maison à l'autre, de l'instituteur à son chef de famille, et de ce dernier au moniteur d'éducation physique.

Ajoutons aussi qu'à l'heure du coucher l'éducateur est « dans sa famille », il est **avec ses** enfants, c'est un moment de détente véritable. Une journée de travail est achevée. C'est l'heure de la conversation, de la lecture, et du repos.

Loisirs : distractions — sorties — évasions.

Pour cela : aventures — sorties — camps — voyages — grands jeux — histoires.

Y a-t-il des personnes spécialisées chargées des loisirs des enfants ?

Tous les éducateurs prennent en charge des activités dites de loisirs mais plus spécialement ceux qui sont déchargés de classe.

Chacun a sa spécialité : sports — jeux — chants — travaux manuels, mais tous assurent à tour de rôle : les dimanches, les camps et les sorties...

Comment sont prévus les loisirs ?

Dans la journée scolaire, les moments **libres** se situent après les repas de midi et du soir : de 13 h. 15 environ à 14 heures et de 20 heures à 21 heures, et pour les déplacements entre chaque activité.

Après le déjeuner, les enfants sont dans leurs groupes « familiaux » (10 enfants et un éducateur). Lorsque le repas est terminé, chacun aide à tout remettre en ordre : l'un fait la vaisselle, l'autre essuie, un troisième balaie la salle à manger...

L'éducateur est là, actif lui aussi.

Lorsque tout est fini on peut aller jouer.

Les uns feront du basket, les autres liront, certains iront bêcher leur jardin et y semer des graines.

L'éducateur sait ce que fait chaque enfant, il a vu que quatre jouaient « aux Indiens » et deux aux billes, il sait où sont les quatre autres.

Il en reverra dans la maison : un à écrire et un à dessiner, jouer aux dominos ou aux cartes.

Il y a aussi, épidémiquement, l'apparition d'arcs et de flèches (celui qui ira le plus haut) que l'on devra interdire pour protéger les arbustes de la propriété, l'apparition des « revolvers » en bois découpé qui, eux, ne font de mal à personne, celle des « tricotins » (de la laine, quatre clous et une bobine et... j'en ai déjà long comme ça...), il faudra se méfier : une chaussette ou même un pull-over parfois s'égarer... pour devenir tricotin.

Les cerfs-volant jusqu'à présent se sont révélés être des jouets assez peu redoutables.

Ce sont les enfants eux-mêmes qui jouent librement.

Tout se passe et doit se passer, pensons-nous, en dehors de l'autorité de l'éducateur, il est celui qui sait et qui voit ce qui se passe, mais il a l'air de ne pas s'en occuper.

Les enfants savent qu'il ne faut pas monter dans les arbres — à cause

des vêtements — ni faire des cabanes avec toutes les planches de la maison, les menuisiers en ont besoin.

Après diner.

Les enfants sont dans un « foyer » qu'ils ont choisi.

Un foyer est un groupe de 20 garçons dirigé par un éducateur.

Le foyer est aussi le nom du local.

Les enfants ont choisi eux-mêmes le foyer... ou l'éducateur... ou le camarade... à leur goût, dans la mesure des places disponibles.

Au foyer les garçons ont le loisir de lire, jouer, écrire ou bricoler.

Les heures de classe : 9 heures à 11 heures, 14 heures à 17 h. 30, sont coupées par des récréations (temps libre).

Les **loisirs dirigés** sont, eux, préparés et promus par l'éducateur : éducation physique, jeux sportifs ou initiation sportive, chant choral, jeux sensoriels sous forme d'apprentissage, travaux manuels organisés, etc..., de 11 heures à 12 heures, de 17 h. 45 à 19 heures.

Le jeudi après-midi (le matin il y a classe) prévoit des temps libres, des activités dirigées, des services et des activités d'entretien (grande toilette, ménage, nettoyage du parc, etc...)

Les dimanches.

A tour de rôle tous les éducateurs, y compris le Directeur, assurent le service du dimanche.

Chaque éducateur prend en charge un groupe de vingt, du réveil au coucher. Il établit lui-même son programme, qui peut être très différent de celui de son collègue :

Cela va de la « grasse matinée » au lever très matinal;

— de la sortie de la journée avec repas à l'extérieur au programme d'intérieur avec T.S.F., histoires, petits jeux, travaux manuels libres, cinéma;

— en passant par le programme mixte utilisant les grands jeux, le terrain de sport ou la pêche à la ligne...

Que pensez-vous de la réponse d'un enfant de 9 ans à la suite d'un séjour dans une collectivité : « Je ne veux pas y retourner... »

« On y joue toujours ».

« On n'a pas le temps de s'y amuser ».

Deux considérations :

a) Mais alors ? quand travaille-t-on ? si l'on joue toujours.

Le jeu doit suivre le travail, sinon il perd tout intérêt, un peu comme l'abus des gâteaux vous en dégoûte.

b) Jouer pour l'enfant, c'est faire un jeu.

Jeu = ensemble de règles dictées par un chef... de jeu en vue d'obtenir un résultat (prisonniers, trésor, capture, etc...)

L'enfant ne veut plus des règles — en tout cas des règles qu'un éducateur ou son instituteur lui dicte.

Même s'il est habile et s'il sait jouer, ce dernier est quand même son aîné. C'est un intrus, et il faut bien que de temps en temps il le sache et n'en veuille à personne.